

**- CONSEIL MUNICIPAL DU 24 SEPTEMBRE 2018 -
- COMPTE RENDU -**

PRESENTS :

Rodrigue DESMET – Antonio DA SILVA – Patrick BOSSUT – Thérèse-Marie COUVREUR – Michel PETILLON – Annick CASTELEIN – Thibault TELLIER – Anne THOREZ – Claudine ZAHM – Réjane CASTEL – Rose-Marie BUCHET – Colette DEBEUF – Claudie RIUS – Thierry MITTENAERE – Xavier DUQUESNE – Mustapha GUIROUS – Franck GILME – Alexandra COUSTY – Fernando ROCHA – Jonathan GLIBERT – Louis COSYN – Patrick VANDAMME

PROCURATIONS :

Chantal NYS donne procuration à Claudine ZAHM pour les points allant de 1.01 à 1.06 + le vœu du Conseil municipal
Peggy ROBERT donne procuration à Annick CASTELEIN
Dany DELBECQUE donne procuration à Anne THOREZ
Laurent WINDELS donne procuration à Michel PETILLON
Jean-Valéry MONVOISIN donne procuration à Patrick BOSSUT
Vincent LEDOUX donne procuration à Rodrigue DESMET
Natalie CARDON donne procuration à Claudie RIUS
Jaquelina FONSECA donne procuration à Antonio DA SILVA
Eric ZAJDA donne procuration à Patrick VANDAMME

EXCUSÉ :

Jean-Luc WABANT

ABSENTE :

Jeannique VANDEWIELE

SECRETAIRE :

Louis COSYN

Présentation de l'éphéméride

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 25 juin 2018

1.01- PERSONNEL MUNICIPAL – TABLEAU DES EFFECTIFS – ACTUALISATION

Après débat a été adoptée la délibération sur l'actualisation du tableau des effectifs du personnel municipal.

-DELIBERATION ADOPTEE-

1.02- PERSONNEL MUNICIPAL – LEVEE DE PRESCRIPTION QUADRIENNALE D'UNE CREANCE DE LA CNRACL

Après débat a été adoptée la délibération sur la levée de prescription quadriennale d'une créance de la CNRACL pour un montant de 3 976,03 € (en partie années 1989 à 1992).

-DELIBERATION ADOPTEE-

1.03- CONVENTION AVEC L'AGENCE NATIONALE POUR LES CHEQUES VACANCES (A.N.C.V.) – EXTENSION DU DISPOSITIF A L'ECOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE (E.M.M) ET A LA PISCINE MUNICIPALE

Après débat a été adoptée la délibération sur l'extension du dispositif A.N.C.V. pour le paiement des activités de l'E.M.M. et de la piscine municipale. Autorisation a été donnée à M. le Maire de signer la convention entre la Ville de Roncq et l'A.N.C.V.

-DELIBERATION ADOPTEE-

1.4- COMMISSARIAT DE RONCQ – MODALITES DE VERSEMENT DE LA PARTICIPATION FINANCIERE DE LA VILLE DE LINSELLES

Après débat a été adoptée la délibération sur les modalités de versement de la participation de la Ville de Linselles au delta de loyer payé par la Ville de Roncq.

-DELIBERATION ADOPTEE-

1.05- ADMISSION EN NON-VALEUR – EXERCICES 2013, 2016 ET 2017

Après débat a été adoptée la délibération sur les admissions en non-valeurs des différents produits irrécouvrables pour un total de 1 129,15 €.

-DELIBERATION ADOPTEE-

1.06- EXERCICE BUDGETAIRE 2018 – DECISION MODIFICATIVE N°1 – AJUSTEMENTS DE CREDITS

Présentation de la Décision Modificative n°1. Après débat la délibération a été adoptée.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses –

LES DELIBERATIONS SONT CONSULTABLES AU SECRETARIAT GENERAL AUX HORAIRES D'ACCUEIL DU PUBLIC

Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante	- 110 000 €
Chapitre 022 – Dépenses imprévues	- 20 000 €
Chapitre 023 – Virement à la section d'investissement (ordre)	+ 100 000 €
Chapitre 042 – Amortissements (ordre)	+ 30 000 €
TOTAL	0 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses –

Chapitre 20 – Immobilisations Incorporelles	- 35 000 €
Chapitre 21 – Immobilisations corporelles	- 70 500 €
Chapitre 23 – Immobilisations en cours	- 73 500 €
Chapitre 020 – Dépenses imprévues	+ 79 000 €
Chapitre 041 – Opérations patrimoniales (ordre)	+ 100 000 €
TOTAL	0 €

Recettes –

Chapitre 13 – Subventions d'investissement reçues (hors 138)	+ 50 000 €
Chapitre 021 – Virement de la section de fonctionnement (ordre)	+ 100 000 €
Chapitre 040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	+ 30 000 €
Chapitre 041 – Opérations patrimoniales (ordre)	+ 100 000 €
TOTAL	+ 280 000 €

-DELIBERATION ADOPTEE-

1.07- ECOLE ELEMENTAIRE JACQUES BREL – ACCUEIL D'UNE CLASSE EXTERNEE DE L'ASSOCIATION DES PAPILLONS BLANCS DE ROUBAIX TOURCOING – IMPRO DU ROITELET

Après débat a été adoptée la délibération sur l'accueil d'une classe externalisée de l'association des Papillons Blancs de Roubaix Tourcoing IMPRO du Roitelet. Autorisation a été donnée au Maire à signer la convention de partenariat entre la Ville de Roncq, l'Education Nationale et l'IMPRO du Roitelet.

-DELIBERATION ADOPTEE-

1.08- ACADEMIE MUNICIPALE D'INITIATION SPORTIVE (AMIS) – CONVENTIONNEMENT VILLE/ASSOCIATIONS – CONSOLIDATION DES COMPTES PERIODE SCOLAIRE 2017/2018 – PROVISION POUR LA PERIODE SCOLAIRE 2018/2019

Après débat a été adoptée la délibération sur la validation des comptes définitifs. Le détail est repris dans le tableau ci-après. Autorisation est donnée à M. le Maire à intervenir à la signature de l'avenant n° 7.

-DELIBERATION ADOPTEE-

LES DELIBERATIONS SONT CONSULTABLES AU SECRETARIAT GENERAL AUX HORAIRES D'ACCUEIL DU PUBLIC

ACTIVITÉS	JOURNÉE	Séances effectuées 2017-2018 (a)	Coût réel séances 2017-2018 (b)=(a)x30€	SUBVENTION VERSEE 2017-2018 (c)	séances prévues 2018-2019 (d)	Coût (30€/séance) (e)=(d)x30€	RAPPEL / REPORT 2017-2018 (f)=(b)-(c)	coût prévisionnel 2018/2019 (g)=(e)-(f)
Tennis de table	lundi CP au CM2	24	720 €	200 €	31	930 €	520 €	1 450 €
Volley Ball	vendredi CP au CM2	31	930 €	1 350 €	32	960 €	-420 €	540 €
BMX	mardi CP au CM2	31	930 €	80 €	32	960 €	850 €	1 810 €
Judo	lundi CP au CM2	13	390 €	1 390 €	31	930 €	-1 000 €	-70 €
Tir à l'arc	vendredi CE2 au CM2	24	720 €	2 030 €	32	960 €	-1 310 €	-350 €
Tennis	jeudi CE2 au CM2	29	870 €	1 640 €	32	960 €	-770 €	190 €
Danse	Vendredi CP/CE1	13	390 €	630 €	sortie du dispositif	0 €	-240 €	-240 €
Football	jeudi CP au CM2	6	180 €	550 €	32	960 €	-370 €	590 €
Boule ferrée	mardi CE2 au CM2	12	360 €	520 €	14	420 €	-160 €	260 €
Gymnastique	mardi CP/CE1	12	360 €	2 510 €	32	960 €	-2 150 €	-1 190 €
Natation	mardi CP au CM2	13	390 €	680 €	32	960 €	-290 €	670 €
Basket	jeudi CP au CM2	24	720 €	-180 €	32	960 €	540 €	1 500 €
Bourle	lundi CP au CM2	6	180 €	360 €	32	960 €	-180 €	780 €
TOTAL			7 140 €	11 940 €		10 920 €	-4 980 €	7 790 €

(1)

(2)

(3)

(4)

(1)

(5)

Associations qui ne participent pas à toutes les périodes

Le rappel de 70€ sur la période 2017/2018 sera récupéré sur la consolidation 2018/2019

Le rappel de 350€ sur la période 2017/2018 sera récupéré sur la consolidation 2018/2019

Le rappel de 240€ sur la période 2017/2018 se fera par titre de recettes. L'association sort du dispositif AMIS à compter du 03/09/2018

Le rappel de 1 190€ sur la période 2017/2018 sera récupéré sur la consolidation 2018/2019

1.09- UTILISATION DES SALLES DE SPORTS MUNICIPALES PAR LE COLLEGE PRIVE – CONVENTIONNEMENT ENTRE LA VILLE DE RONCQ ET LE COLLEGE PRIVE SAINT-THOMAS – ANNEES SCOLAIRES 2018/2019 ET 2019/2020 – ACCORD A CONCLURE

Après débat a été adoptée la délibération sur le conventionnement pour l'utilisation des salles de sports municipales par le collège privé Saint-Thomas pour les années scolaires 2018/2019 et 2019/2020 pour un montant de 12€/heure. Autorisation a été donnée au Maire à signer les conventions

-DELIBERATION ADOPTEE-

1.10- MISE EN ŒUVRE DU REGLEMENT EUROPEEN DE PROTECTION DES DONNEES (RGPD) – MUTUALISATION – CREATION D'UN SERVICE METROPOLITAIN MIS A DISPOSITION

Après débat a été adoptée la délibération sur l'adhésion de la Ville de RONCQ au service mutualisé de la MEL. Autorisation est donnée à M. le Maire de conclure la convention de mise à disposition à intervenir avec la MEL.

-DELIBERATION ADOPTEE-

1.11- SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES GENS DU VOYAGE (SIGDV) – DISSOLUTION AU 30 JUIN 2016 – REPARTITION DES EXCEDENTS FINANCIERS AUX COMMUNES MEMBRES

Après débat a été adoptée la délibération sur le reversement de l'excédent de trésorerie de 663 € pour la Ville de Roncq dans le cadre de la dissolution du syndicat intercommunal des gens du voyage (SIGDV).

-DELIBERATION ADOPTEE-

1.12- OCCUPATION D'UN TERRAIN AGRICOLE PORTANT CREATION D'UN FOSSE PAR LA VILLE DE RONCQ – INDEMNISATION DE L'EXPLOITANT CONCERNE

Après débat a été adoptée la délibération sur l'indemnisation de l'exploitant agricole ronquois à hauteur de 100 €.

-DELIBERATION ADOPTEE-

1.13- CHEMIN RURAL DESSAUVAGES – AUTORISATION POUR ENGAGER UNE PROCEDURE DE CESSION PARTIELLE

Après débat a été adoptée la délibération visant à approuver la cession gratuite d'une partie du chemin rural dénommé « sentier Dessauvages ». Autorisation a été donnée à Monsieur le Maire de signer toutes les pièces nécessaires à la régularisation du dossier.

-DELIBERATION ADOPTEE-

VŒU DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE RONCQ CONCERNANT LA SITUATION DE L'ECOLE MATERNELLE MARIE-CURIE

Après débat a été adoptée le vœu d'une ouverture de classe supplémentaire à l'école Marie-Curie.

-UNANIMITE-

Arrêté/Décision du Maire pris par délégation du Conseil Municipal depuis sa dernière séance du 25 juin 2018 : 33

Levée de séance à 19h30
RD/FV/MV/AC – le 25 septembre 2018